

# Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

*La Pensée et les Hommes*

***Le harcèlement à l'égard des femmes***

***Les actions...***

*Dossier n° 2017 - 008*

## *La Pensée et les Hommes*

Émissions de philosophie et de morale laïque  
pour la radio et la télévision – Publications

### **Fondateurs (1954)**

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

### **Comité exécutif**

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,  
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

### **Rubriques**

Publications – Radio – Télévision

### **Publications – Abonnements**

Christiane LOIR

02 650 35 90 – [christiane.loir@ulb.ac.be](mailto:christiane.loir@ulb.ac.be)

### **Secrétariat**

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – [secretariat@lapenseeetleshommes.be](mailto:secretariat@lapenseeetleshommes.be)

### **Adresse centrale**

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles  
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

## *La Pensée et les Hommes*

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

## **Connaissez-vous nos publications ?**

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

### **Comment s'abonner à nos publications ?**

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

**Pour en savoir plus, visitez notre site Internet**

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2017  
seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :**

n° 105 – *Islams, islamismes et franc-maçonneries*

n° 106 – *Laïcité : une mouvance plurielle*

n° 107 – *De l'indignation à l'action*

n° 108 – *Francs-Parlers 2017*



# Le harcèlement à l'égard des femmes<sup>1</sup>

## Les actions...

La zone de police de la ville de Bruxelles a, pendant un certain temps, mis des amendes administratives sur base d'injure, parce que le qualificatif de « sexisme » ne se trouve pas dans le règlement général de police. Viviane Teitelbaum s'est informée après avoir entendu que la ville de Bruxelles avait mis des amendes administratives pour des injures sexistes. Il s'avère que les agents de police peuvent verbaliser sur base du règlement général de police. L'agent sanctionnateur peut, sous la catégorie *Injure*, infliger une amende administrative et étayer la décision en stipulant que l'injure était de nature sexiste, mais il ne peut pas infliger une amende sur base de sexisme. C'est l'injure qui est le qualificatif dans le règlement général de police.

Une assistante de Viviane Teitelbaum a subi des injures sexistes dans la rue, près de la place Anneessens. Elle a appelé le commissariat et a dit à la police être victime de harcèlement et d'injures à plusieurs reprises. Elle a précisé que plusieurs hommes la suivaient en la harcelant. On lui a répondu que la police ne se déplaçait pas et que c'était à elle de se rendre au commissariat. Elle leur a expliqué que si elle se rendait au commissariat, elle ne pourrait pas leur désigner ses agresseurs et que, de plus, elle ignorait comment ils s'appelaient. Dans ce genre de situation, on se trouve en « absurdie totale », car porter plainte contre X, pour ce genre de situation n'a aucun sens.

### **La loi est donc vide de sens ?**

Le moyen de court-circuiter cette situation absurde, d'après un commissaire, c'est d'encourager les femmes et les jeunes filles à aller porter plainte de manière symbolique. Il est certain que cela embêtera ces femmes parce qu'elles ne vont pas passer un très bon moment et elles ne seront

---

<sup>1</sup> D'après la conférence *Le harcèlement à l'égard des femmes* organisée par l'association ILFAC, le 8 février 2017.

peut-être pas très bien accueillies. Mais il faut qu'elles portent plainte, même si elles ne connaissent pas l'identité du harceleur, de manière à créer des statistiques. À partir du moment où il y a de la statistique, on pourra décider des mesures à prendre et des crédits seront alloués pour gérer ce type d'agressions. Et lorsque des moyens auront été mis à la disposition de la police, des formations pour recevoir ces plaintes pourront être mises en place avec un travail sur la précision, sur la qualification de la plainte. La loi, telle qu'elle existe actuellement, n'est pas claire et apparemment personne n'a pensé à expliquer au policier, qui reçoit la plainte, comment cela fonctionne. Le dégagement de budget pourra également permettre de poster des policiers (ou des policières) sur place pour constater, faire des flagrants délits, etc. C'est peut-être une goutte d'eau dans l'océan, mais c'est un début. Cela veut dire qu'il y a toute une série de choses à mettre en place de manière systémique.

Des sensibilisations au sexisme, avec la ligue d'improvisation, cela existe chez les pompiers. Si les comédiens de la ligue d'improvisation sont capables de le faire avec des pompiers, et qu'ils le font avec des enfants de dix ans, ils devraient être capable de le faire avec des policiers et des policières.

L'idée du plan global c'est qu'il y ait une table avec un représentant du bourgmestre, trois représentants de Mohamed Ouriagli, qui est l'échevin de l'Égalité des chances, trois représentants de la police, dont un commissaire, madame De Tandt qui est à la communication, un représentant de BRAVVO<sup>2</sup>, qui représente les agents de la paix, ainsi que des représentants de *Touche pas à ma pote*.

Ce qu'il serait intéressant de faire, ce serait d'aller passer quelques jours à Vienne avec soit une personne de la commune, soit quelqu'un de la police, car c'est une ville qui a une certaine expérience en matière de harcèlement : depuis une dizaine d'années, elle a mis en place des politiques de prévention du harcèlement de rue.

Pour ce qui est des idées concrètes :

– Cela pourrait être de demander à la STIB de mettre en place l'arrêt à la demande pour des femmes ou des jeunes femmes entre deux arrêts. Ne pas faire le taxi, mais au moins avoir un arrêt à la demande pour monter et pour descendre.

---

<sup>2</sup> L'asbl BRAVVO (*Bruxelles Avance Brussel Vooruit*) mène une politique de prévention intégrée sur le territoire de la ville de Bruxelles.

*Les actions...*

- Cela pourrait être d'étendre ou de systématiser les sensibilisations, en classe, à la totalité des écoles.
- Cela pourrait être la mise au point, avec une compagnie de taxis qui a un système de *Collecto*, d'un *Collecto* un peu plus affiné.
- Cela pourrait être de proposer à l'ensemble des commerçants d'accepter un autocollant sur leur porte ou sur leur vitrine, qui aurait été développé et qui dirait zone harcèlement interdit, sur le même modèle que les autocollants *Ici, on ne fume pas* : ce pourrait être *Ici, on n'embête pas les filles*.

Toucher les élèves, c'est formidable. Mais il y a d'autres publics et notamment à travers BRAVVO où il y a une jeunesse et décliner cette démarche à travers ce public serait aussi intéressant.

N'oublions pas que les femmes sont victimes de harcèlement. Elles n'en sont pas responsables. Il est inadmissible de mettre la responsabilité du harcèlement sur les femmes. On est en 2017, les femmes peuvent sortir habillées comme elles le veulent, elles peuvent porter ce qu'elles veulent, elles peuvent avoir envie de faire la fête comme elles le veulent, elles peuvent boire si elles le veulent,...





## Nos Toiles @ penser 2016

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

*La COP21 a-t-elle eu raison d'éluder le problème de la surpopulation et de la croissance démographique ?*, Michel BALIEUS  
*Représentations du corps et pratiques corporelles : le cas de l'obésité au Burkina Faso*, Julie D'HAUSSY

### **Ambitions de la laïcité**

*Universaliser la laïcité, est-ce possible ?*, Raymond RENARD  
*Pour une contribution de la Francophonie institutionnelle à l'universalisation de la laïcité*, Raymond RENARD  
*Considérations sur l'imaginaire des langues*, Raymond RENARD  
*Des fragments d'un texte inédit de George Weis (1932-2014)*, Stéphane LOURYAN  
***La laïcité expliquée aux jeunes***  
*La naissance de la laïcité*, Marc MAYER  
*Le cheminement*, Marc MAYER  
*La laïcité à la belge*, Marc MAYER  
*Que peut-on entendre par une société laïque ?*, Marc MAYER  
*Peut-on parler de « pilalisation » en ce qui concerne la laïcité ?*, Marc MAYER

### **Avancées en faveur de l'éducation**

***Et si l'avenir de l'école demandait un retour à la tradition...***  
*Acquisition et transmission des savoirs*, Agora Pensée libre  
*Le savoir en perdition*, Agora Pensée libre  
*La résistance passive*, Agora Pensée libre  
*Le rôle parental*, Agora Pensée libre  
*Le manque de moyens*, Agora Pensée libre

### **Réflexion philosophique**

*Marguerite Yourcenar : le sens et le sensoriel*, Jacques CELS  
*La beauté à vivre*, Jacques CELS  
*Le roman impossible*, Jacques CELS  
*La phrase épanouie de Guy Vaes*, Jacques CELS

### **Réflexion à propos de l'islam**

- Les musulmans d'Europe et la réforme de l'islam*, Chemsî CHEREF-KHAN  
*Peut-on dire : « Amis musulmans, conciliez votre islamité avec notre citoyenneté ; ou partez » ?*, Chemsî CHEREF-KHAN  
*La démocratie turque est malade. Mais pas encore dans le coma*,  
Chemsî CHEREF-KHAN  
*Les Kurdes : entre les contraintes du facteur religieux et l'aspiration à l'émancipation nationale ?*, Volkan BALMAN

### **Lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences**

- L'Évangile sociale dans le borinage*, Alain GOLDSCHLÄGER  
*Situation sociale et religieuse en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle*,  
Alain GOLDSCHLÄGER  
*Des versets sataniques*, Willy DE WINNE  
*Une poutre dans l'œil de l'autre. (Pladoyer pour un œcuménisme monothéiste)*,  
Willy DE WINNE

### **Conflits culturels en Belgique**

- Les Francophones de Flandre*, Luc BEYER DE RYKE  
*Wallonie-Flandre : deux ethnies ?*, Libres propos de Jules GHEUDE et de Pierre STÉPHANY  
*L'Union fait-elle toujours la force ?*, Libres propos de Vincent DUJARDIN et de Michel DUMOULIN

### **Personnalité**

- François Perin, défenseur de la Wallonie*, Libres propos de Jules GHEUDE  
*François Perin, une vie d'intellectuel*, Libres propos de Jules GHEUDE  
*François Perin, le penseur laïque*, Libres propos de Jules GHEUDE

### **Les guerres mondiales**

- Quelles raisons de la collaboration ?*, Libres propos de Luc BEYER DE RYKE  
*De la résistance à un court séjour au maquis*, Paul-François RYZIGER  
*La cérémonie à Berlin*, Paul-François RYZIGER

### **Les génocides**

*La difficile reconnaissance du génocide des Arméniens*, Évelyne DE MELVIUS  
*Le génocide arménien*, Libres propos d'Édouard JAKHIAN et de  
Jean-Baptiste BARONIAN  
*Le génocide rwandais*, Libre propos d'Alain GOLDSCHLÄGER

### **Le droit de grève et le droit au travail**

*La grève, un droit soutenu par la FEB* Libres propos de  
Philippe LAMBRECHTS  
*La grève... un constat d'échec ?*, Libres propos d'Olivier VALENTIN  
*Droit collectif ou droit individuel*, Libres propos de  
Catherine MOUREAUX  
*Et les travailleurs dans tout ça ?*, Libres propos de Raoul HEDEBOUW  
*Gentlemen's agreement or not ...*, Libres propos de  
Philippe VAN MUYLDER  
*La grève de part et d'autres*, Cercle du libre examen

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à  
l'adresse [www.lapenseeetleshommes.be](http://www.lapenseeetleshommes.be), sous l'onglet Toiles.

Vous pouvez également obtenir la liste de nos *Toiles@penser* ou une de nos  
*Toiles@penser* en version papier sur simple demande au 02 640 15 20 ou par  
mail à [secretariat@lapenseeetleshommes.be](mailto:secretariat@lapenseeetleshommes.be).



**Vous souhaitez être tenu(e) au courant  
de nos publications  
et de nos programmes d'émissions  
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,  
consultez notre site internet  
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel  
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



**La Pensée et les Hommes** ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles  
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90  
[secretariat@lapenseeetleshommes.be](mailto:secretariat@lapenseeetleshommes.be)  
[christiane.loir@ulb.ac.be](mailto:christiane.loir@ulb.ac.be)

**Visitez notre site**

[www.lapenseeetleshommes.be](http://www.lapenseeetleshommes.be)

Association reconnue d'éducation permanente  
par la Communauté française

